

NOS TARIFS :

(Sans aide des organismes)

Tarif au 1^{er} Février 2023 :

- Heure d'aide à domicile en semaine
(Du lundi au vendredi)
24,70 €
- Heure Samedi, Dimanche et Jours fériés
30,70 €
- Heure de Bricolage et de Jardinage
36,00 €
- Frais d'ouverture de dossier
30,00 €
- Cotisation annuelle - membre
Minimum 10,00 €
- Frais de gestion mensuelle
04,00 €

 **Pour les personnes de + de 60 ans :**
Des dossiers de prise en charge financière
peuvent être réalisés

Nos tarifs sont toutes charges comprises

**Toutes sommes facturées sont
déductibles imposables ou reversées
en Crédit d'Impôt si vos revenus sont
non-imposables à hauteur de 50 %.**



NOUS CONTACTER :

Nous pouvons vous renseigner :

Du **Lundi au Vendredi**

De **8h30 à 12h30**
Et de
13h30 à 17h00

En dehors de ces horaires, un répondeur
téléphonique est à votre disposition 24h/24.



**Association Aide à Domicile
de Villepinte-Vaujours**

149, avenue Paul Vaillant Couturier
93420 Villepinte

☎ : 01.43.83.79.41

☎ : 01.43.83.97.87

email : aad93@wanadoo.fr

Responsable de secteur :

Madame Anaïs MACHADO



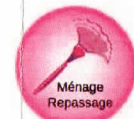
**ASSOCIATION
AIDE À DOMICILE
VILLEPINTE – VAUJOURS**

Pour vous aider
au quotidien

**Notre expérience depuis 1960, nous
permet d'agir, avec efficacité, dans les
meilleurs délais**



**Service à la
personne**



50%
de réduction
d'impôts !



149 avenue Paul Vaillant Couturier
93420 VILLEPINTE

Tél : 01 43 83 79 41

aad93@wanadoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique



Notre association a pour but de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées. Nous intervenons également chez les particuliers en activité.

Notre expérience depuis 1960, nous permet d'agir, avec efficacité, dans les meilleurs délais.

Nos déplacements principaux se font sur Villepinte et Vaujours, ainsi que sur les zones limitrophes de : Sevrans, Tremblay en France et Aulnay sous bois.

Avant toute intervention, nous venons à votre rencontre pour :

- Vous présenter l'Association,
- Vous aider dans vos possibilités de prise en charge.

Le personnel mis à votre disposition est salarié de l'Association.

A NOTER :

Une partie du coût peut-être pris en charge par :

- Le conseil général
- Les mutuelles
- Les comités d'entreprises (CESU)

Les missions de nos intervenantes :

- Entretien courant de votre habitation (sauf gros nettoyage de caves, greniers, murs, plafond...)
- Entretien du linge de la personne aidée,
- Repassage,
- Préparation des repas,
- Aide à la toilette,
- Courses (pendant le temps de travail),
- Nettoyage des vitres (escabeau indispensable),
- Démarches administratives (Mairie, médecin, pharmacien, Poste...),
- Incitation à la promenade pour vous aider à retrouver votre autonomie,
- Activité de loisirs, compagnie, lecture,
- Sortir et nourrir vos animaux familiers.

Dans certains cas très précis et pour les actes essentiels de la vie, nous sommes en mesure d'intervenir le **week-end** et les **jours fériés**.

AIDE À DOMICILE



BRICOLAGE

JARDINAGE

Jardinage :

- Entretien courant du jardin (tonte, binage, plantation, massif, Karcher...)
- Tailles (Arbustes, Arbres, Haies)
- Ramassage de feuilles
- Etc...

Bricolage :

- Lessivage de murs
- Fixer des étagères
- Petite plomberie (changer un joint...)
- Etc ...

